

UN ÉTÉ À LA VILLE ?



ÉTUDIANT – TECHNICIEN EN LOISIRS

Travailler pour le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Saint-Philippe, c'est entrer dans une **grande famille** et faire partie d'une formation gagnante. C'est une opportunité de tisser des liens avec une **équipe exceptionnelle**. Sous la supervision d'une équipe chevronnée et expérimentée, tes **talents** seront mis de l'avant tant au niveau de la planification et la réalisation des **activités** que dans un rôle de soutien entourant les **opérations** du service. Si tu as envie de **contribuer** à animer la vie citoyenne, de profiter de cette **opportunité** pour travailler dans ton domaine d'études, que tu es fiable et que tu as envie de **donner ton 110 %**, tu as le profil pour faire partie de notre **équipe** !

Avec nous, cet été, tu profiteras :

- D'un salaire de 20,13 \$ / h ;
- D'un horaire variable (jour, soir et fin de semaine) de 35 heures par semaine ;
- De 12 semaines de travail (date de début à confirmer) ;
- D'un environnement énergique et stimulant.

Principales responsabilités du poste :

Sous l'autorité du directeur du service, le titulaire du poste effectuera les tâches suivantes :

- Apporter le soutien logistique nécessaire à la planification, l'organisation et la réalisation des programmations et des événements;
- Soutenir le coordonnateur sports, loisirs et événements afin d'assurer le bon déroulement du programme du camp de jour;
- Assister les coordonnateurs dans la recherche de nouveaux projets et l'établissement de partenaires potentiels;
- Effectuer des tâches administratives et d'accueil de la clientèle au besoin;
- S'assurer d'un service à la clientèle de qualité;
- Effectuer sur demande, toute autre tâche connexe.

Veillez envoyer votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

rh@ville.saintphilippe.quebec

Date limite : 18 avril 2025

Nous remercions les postulants pour leur intérêt; nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. La Ville de Saint-Philippe respecte l'équité en emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.